



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 27 MARS 2023

QUESTION N°4

ADMINISTRATION GENERALE : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard WYCKAERT- Président

L'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Bureau de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents. (...). Dans le cas du SMLA ce nombre est de 7.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxièmes et troisièmes alinéas, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze. (...). Dans le cas du SMLA, cela représente au maximum 10 Vice-Présidents.

Le nombre de postes de Vice-Présidents (es) est arrêté à 9.

Le conseil Syndical a voté à l'unanimité des voix ce nombre de 9 Vice-Présidents (es).

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 3 AVR. 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérard Wyckaert

Rendu(e) exécutoire
Le 06/04/2024
Le Président,

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 20 mars 2023.

ETAIENT INVITES

- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, VASSEUR Françoise, WAROT Sophie et WOZNY Florence.
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEDAGUE Patrick, BEE Didier, BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORDIER André, CORNETTE Christophe, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean Claude, DUPONT Franck, DUPONT Jean Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, ROUSSEL Benoît, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, WYCKAERT Gérard.

ETAIENT PRESENTS

- Mesdames BOIDIN Véronique, WAROT Sophie et WOZNY Florence.
- Madame VASSEUR Françoise, arrivée à la question n°5, pour l'élection de la 2^{ème} Vice-Présidence
- Messieurs AGEORGES Benoît, BEDAGUE Patrick, BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DENIS Laurent, DISSAUX Jean Claude, DUPONT Jean Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, ROUSSEL Benoît, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, WYCKAERT Gérard.

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur ALLOUCHERY René, remplacé par Madame BAUDEQUIN Odile
- Monsieur BEE Didier, a donné pouvoir à Monsieur LEROY Christian
- Madame CANARD Céline Marie, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain
- Monsieur CORDIER André, a donné pouvoir à Monsieur PRUVOST Mathieu
- Monsieur DECOSTER François, a donné pouvoir à Monsieur SABLON Frédéric
- Monsieur DUPONT Franck, a donné pouvoir à Monsieur CORNETTE Christophe
- Monsieur LEFAIT Jean-Paul, a donné pouvoir à Monsieur DISSAUX Jean-Claude

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 3 AVR. 2023